



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Languedoc-Roussillon



Communiqué de presse
8 juillet 2009

La Région Languedoc-Roussillon soutient l'Artisanat

Lors de la session plénière du 25 juin dernier, le Conseil régional Languedoc-Roussillon a renouvelé son aide financière annuelle aux actions menées par les Chambres de métiers et de l'artisanat en direction des entreprises artisanales. La Région a renforcé sa place de premier partenaire du secteur artisanal avec une aide de 3,1 millions d'euros. Grâce à ce soutien, les Chambres de métiers et de l'artisanat poursuivent leurs actions d'accompagnement des projets de création, reprise, transmission, développement d'entreprise et développement des compétences.

Avec plus de 55 350 entreprises et 161 750 emplois en Languedoc-Roussillon, l'artisanat est l'un des moteurs essentiels de l'économie régionale. La Région Languedoc-Roussillon a rapidement compris l'intérêt stratégique d'aider les artisans. Aussi, depuis 2005, un dispositif d'accompagnement à la création, à la transmission et au développement des entreprises, a été proposé en synergie avec le projet stratégique 2005-2010 du réseau régional des Chambres de métiers et de l'artisanat.

Les actions des Chambres de métiers et de l'artisanat du Languedoc-Roussillon s'appuient sur les programmes mis en place par la Région pour l'accompagnement des entreprises. Cette dernière soutient financièrement le programme régional de développement de l'artisanat, coordonné par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et mis en œuvre par les Chambres départementales, en collaboration avec les Organisations Professionnelles du secteur (UPA, CAPEB, CGAD, CNAMS). En 2009, ce programme qui mobilise 12 millions d'euros, fait l'objet d'un soutien financier de la Région à hauteur de 3,1 millions d'euros (2,4M€ pour les actions de développement économique et 0,7M€ au titre de la formation professionnelle).

En vue de susciter la vocation d'entreprendre et d'encourager l'émergence d'activités innovantes, la Région se donne les moyens d'accompagner tous les projets artisanaux créateurs de richesses et d'emplois. Elle contribue ainsi à l'objectif prioritaire du réseau des Chambres des métiers et de l'artisanat d'offrir à l'entreprise, aux jeunes et aux futurs créateurs, un service performant, de qualité et adapté.

L'an dernier, ce sont plus de 17 300 porteurs de projets qui ont été reçus par leur Chambre, dont près de 10 150 pour la création-reprise d'une entreprise, plus de 650 pour la transmission de leur affaire, environ 3 580 pour le développement de leur entreprise et plus de 2 920 pour une formation professionnelle continue.

Depuis 4 ans, les entreprises accompagnées par les Chambres avec le soutien de la Région, ont généré plus de 4 500 nouveaux emplois et conforté près de 16 500 emplois : près de 80% des entreprises créées dans le cadre du dispositif commun des Chambres de métiers et de l'artisanat et de la Région, sont encore en activité.

L'artisanat est incontestablement une force, et dans le contexte de crise qui nous touche aujourd'hui, ce secteur fait la preuve de sa capacité d'adaptation et de son rôle majeur dans l'économie régionale.

L'important soutien de la Région Languedoc-Roussillon aux actions des Chambres de métiers et de l'artisanat contribue au dynamisme et à la performance de l'artisanat régional.

Contact Presse : Florine DAUNIS, Chargée de Communication - 04 67 02 68 41 - fdaunis@cma-languedocroussillon.fr

Pièces jointes : Chiffres clés 2009 de l'artisanat en Languedoc-Roussillon
Bilan d'activité 2008 du Programme régional de développement de l'artisanat - synthèse

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

65 avenue Clément Ader – CS 60006 – 34 173 Castelnau-le-Lez Cedex - Tél. : 04 67 02 68 40 – Télécopie : 04 67 79 50 08

Internet : www.cma-languedocroussillon.fr – Courriel : crma@cma-languedocroussillon.fr

Décret n°2004-1165 du 2 novembre 2004